

Lausanne et région

Vie nocturne

Les élus s'apprêtent à dire oui à des nuits plus calmes

Le Conseil communal de Lausanne se prononce ce soir sur la consommation d'alcool dans les clubs et sur l'espace public

Alain Détraz

A peine un mois après que de nouvelles mesures sécuritaires ont été présentées par la police lausannoise, c'est le monde de la nuit qui fait maintenant l'objet d'un tour de vis. Ce soir, les élus se prononceront sur les quatre axes restrictifs présentés par le municipal Grégoire Junod, en charge de la Sécurité publique. A moins d'une énorme surprise, les élus de la capitale vaudoise devraient entériner ces mesures, qui modifient à la fois le règlement général de police et celui de la police du commerce. En effet, en commission, les élus ont largement adopté ces mesures, n'y ajoutant que quelques menues modifications.

Les quatre axes présentés visent d'abord la restriction des horaires d'ouverture pour les établissements de nuit. L'heure de police sera ramenée de 4 h à 3 h.

La possibilité de prolonger jusqu'à 5 h existera toujours, mais les clubs devront montrer qu'ils sont à même d'assurer la sécurité.

Fermeture à 20 h

La consommation d'alcool est notamment visée par cette mesure. Cette volonté se poursuit dans la limitation des horaires d'ouverture des petits commerces. La Municipalité souhaiterait les voir baisser le rideau les vendredis dès 19 h et les samedis dès 18 h. Un compromis pourrait émerger, avec pour conséquence de repousser la fermeture à 20 h.

La Municipalité veut aussi protéger les habitants cernés par les établissements publics. A la Cité, au nord de la rue Marteray, au Tunnel ou encore à la rue de l'Ale et de la Tour, la Ville étudiera sévèrement toute nouvelle ouverture de bistrot.

Des interdictions de périmètre pourront être prononcées à l'encontre des fauteurs de troubles, essentiellement des dealers, selon la Municipalité. Aussi, certaines zones de l'espace public - pas encore précisées - pourraient se voir interdites à toute consommation d'alcool, principalement dans le centre-ville et pendant la nuit.

Sur le fond, peu d'élus semblent remettre en cause la néces-



«C'est une satisfaction de voir la Municipalité reprendre des préoccupations de droite»

Mathieu Blanc, conseiller communal libéral-radical

6,5

C'est, en millions de francs, ce que coûtera au maximum la gestion des nuits lausannoises, selon le municipal Grégoire Junod. Pour des rentrées chiffrées à 1,3 million en 2011.

sité de pacifier les nuits agitées de la «capitale des nuits romandes». Depuis cette fameuse soirée de mai 2012 qui avait enflammé la place Bel-Air, la Ville a accéléré le mouvement pour tenter de reprendre le contrôle.

Ainsi, la droite voit la majorité en place proposer les mesures d'éloignement réclamées en 2010 par le libéral-radical Mathieu Blanc à l'encontre des fauteurs de troubles. «C'est une satisfaction de voir la Municipalité reprendre des préoccupations de droite», se réjouit Mathieu Blanc. Le sourire du PLR contrarie toutefois le refus de La Gauche, qui pourrait refuser ce point de règlement.

De son côté, la majorité rose-rouge-verte prend acte d'une vie nocturne perçue comme débordante. Le domaine public sert désormais de bistrot à ciel ouvert et le socialiste Grégoire Junod a très vite annoncé vouloir rendre cet espace à tout le monde. Il estime désormais le coût de gestion des nuits lausannoises entre 5,2 et 6,5 millions de francs, pour des rentrées de 1,3 million en 2011.



Notre dossier sur les nuits lausannoises sur securite.24heures.ch



Une vue des bâtiments en descendant de la Sallaz, quasi à la hauteur de la station CHUV du M2. MPH ARCHITECTES

162 logements sur les réservoirs du Calvaire

Le bureau lausannois MPH a remporté un concours qui a vu s'affronter trente-six architectes

C'est au Calvaire, entre l'avenue de la Sallaz et le chemin des Falaises, que fut construit, en 1868, le premier réservoir qui introduisit l'eau sous pression à Lausanne. Aujourd'hui, en prévoyant d'y bâtir 162 logements répartis en trois immeubles, la Ville de Lausanne fait de cette parcelle peu connue, peu visible, qui surplombe la Maison des étudiants, l'un de ses nouveaux pôles de développement urbain.

Hier, les municipaux Olivier François et Grégoire Junod ont présenté les gagnants du concours d'architecture lancé en 2012. Baptisé *Cliff*, le projet du bureau lausannois MPH architectes (Nicolas Monnerat, Franck Petitpierre, Olaf Hunger) se compose, le long de l'avenue de la Sallaz et pratiquement en face de la station CHUV du M2, de trois bâtiments allongés, abondamment entourés de verdure, légèrement décalés les uns par rapport aux autres et bénéficiant tous de balcons et d'une vue imprenable vers

l'ouest, les bois de Sauvabelin et le lac.

Le cahier des charges a été à la fois précis et exigeant: une construction à prix coûtant, des bâtiments répondant à la norme Minergie, des loyers non spéculatifs et, afin de garantir la mixité voulue par la Municipalité, une moitié des appartements - 2,5, 3,5 et 4,5 pièces - subventionnés.

Les terrains, qui appartiennent à la Commune, seront cédés en droit de superficie à deux sociétés actives dans le logement à loyer modéré: la Société immobilière lausannoise pour le logement (SILL) et la Société coopérative immobilière La Maison ouvrière. Elles seront les maîtres d'œuvre de la réalisation.

Les travaux, qui s'achèveront à l'horizon 2017, coûteront une soixantaine de millions, auxquels il faut ajouter 9 millions pour la reconstruction des réservoirs, datant de 1868 et de 1924, qui ne sont plus aux normes.

Le projet, qui a vu 36 bureaux d'architectes participer au concours, doit encore franchir quelques étapes politiques d'importance, la première d'entre elles étant l'adoption d'un plan partiel d'affectation (PPA). F.C.

Les fans des fifties se sont réunis samedi au Flon

Un festival de musique rockabilly a attiré de nombreux Romands samedi soir au Taco's Bar

Robes colorées et coiffures savamment laquées côtoient costumes trois pièces et costards burlesques. Samedi soir, la 7^e édition du festival de musique rockabilly Lake, Rattle & Roll s'est tenue à Lausanne, au Taco's Bar du Flon. Groupes suisses, français, américains ou encore néerlandais ont enflammé la salle dans le pur style des fifties. «C'est la meilleure édition jusqu'à présent», se réjouit Andy West, patron de l'établissement.

C'est que le rockabilly est un art de vivre à part entière. «Je roule en Chevrolet toute l'année», confie Gilly, 45 ans, venue de Genève pour la soirée. Et je m'habille quotidiennement à la manière des années 50. Elodie, 24 ans, qui tient un salon de coiffure vintage à Martigny, enchaîne: «Les gens avaient tous tirés à quatre épingles.» Et Kevin, 25 ans, d'ajouter: «La déco actuelle ne m'intéresse pas. Du coup, je vais facilement dans les brocantes.»

Outre le look et l'attitude, c'est aussi la musique qui réunit les fans. Les groupes Kitty Daisy Lewis,

The Hillbilly Moon Explosion ou encore Demented Are Go tiennent le haut du pavé dans le cœur des passionnés. Sans oublier les pionniers, comme Wanda Jackson ou Elvis Presley. «Il y a une énergie particulière dans cette musique, révèle Lionel, 17 ans, qui a fait le déplacement depuis La-Chaux-de-

Fonds. Ce qui fait que les gens sont chaleureux et crée une bonne ambiance.»

Pourtant, malgré le succès de la soirée, ce genre d'événement reste plutôt rare en Suisse romande. «Les Américains sont plus avancés que nous en termes de rockabilly», constate Angela, Nyonnaise de 48 ans.

Tout comme l'Italie, l'Allemagne ou les pays nordiques.» Des propos qu'Andy West confirme: «Les Suisses alémaniques sont plus américanisés et plus précoces en matière de tatouages.» Mais que les fans se rassurent: «Tant que je serai patron du Taco's Bar, ce festival perdurera!» Caroline Iberg



Jade, Alexandra, Lyra, Yasmine et Christine (de g. à dr.) étaient de la fête. ALAIN ROUCHE

Exprimer le respect de la différence en photos

Dans le cadre de sa campagne «moi & les autres», Lausanne organise jusqu'à jeudi un concours photo ouvert à tous

Entraînement avec la brigade canine, vélo électrique ou des kits cadeaux sont quelques-uns des prix à la clé du concours organisé par la Ville de Lausanne sur le thème «Nous respectons nos différences». Il appelle tout un chacun - tous âges confondus - à s'exprimer en photographie sur l'importance des contacts entre cultures, générations et sexes. Les internautes voteront entre le 4 et 10 mars sur Facebook pour départager les reporters amateurs.

Puisque vie lausannoise rime avec diversité, le programme «moi & les autres» a été lancé en 2012. Son objectif: prévenir «l'incompréhension, la peur, le rejet, voire la violence» face à la différence. «Ce concours, qui appelle à abor-

der des questions éthiques en images, permet de parler des relations avec humour et poésie, soutient Oscar Tosato, municipal de Cohésion sociale. Cela donne aussi la parole à d'autres personnes.»

L'événement se clôturera par une exposition, qui aura lieu cet été à l'Hôtel de Ville, retraçant les moments-clés de la campagne. Films, photos, spectacles et rétrospectives sont au programme. Anafid Lindemann

Infos pratiques

Format: carré (instagram), jpeg noir/blanc ou couleur.
Début: jeudi 28 février.
A envoyer à: concours@moi-et-les-autres.ch.
Voter sur: www.facebook.com/moi-et-les-autres.
Programme complet sur: www.moi-et-les-autres.ch.

PUBLICITE

Conséquence de la révision ratée de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT):

Diktat centralisateur de la Berne fédérale!

- L'aménagement du territoire a toujours été une tâche des communes et des cantons.
- La nouvelle LAT centralisera les compétences au détriment des réalités locales.
- Les cantons et les communes seront mis sous tutelle et devront exécuter les ordres de fonctionnaires fédéraux.

Comité vaudois interpartis «Non à la révision ratée de la LAT», case postale 1215, 1001 Lausanne

www.revision-lat-non.ch

Donc le 3 mars:
Révision LAT
NON